



Ligne electrique sur terrains à batir

Par **gantier**, le **20/05/2008** à **08:02**

ma maison est alimentee electriquement par un cable souterrain passant dans un terrain appartenant à mon frere .Celui-ci vient de vendre ce terrain en 2 parcelles pour batir .on me demande de deplacer ma ligne electrique .qui doit supporter les frais de ce deplacement cout environ 3000euros

Par **Thierry Nicolaides**, le **20/05/2008** à **10:04**

Logiquement vous avez une servitude de passage. Celle ci aurait du être signalée par votre frère lors de la vente de son terrain . rnrnC'est Théoriquement soit à lui soit à l'acquéreur de supporter les frais de ce transfert.rnrnrnCordialement